

POLITIQUE DE CONFIDENTIALITÉ DE RSP CONNECT

La présente politique de confidentialité fournit des informations sur le traitement des données à caractère personnel dans le cadre du service télématique RSP Connect, en complément de la politique de confidentialité générale de RSP GmbH & Co. KG (« RSP ») . Vous trouverez des informations détaillées concernant vos droits en matière de protection des données en vertu du RGPD dans la [politique de confidentialité générale](#).

L'objectif des informations relatives à la protection des données de RSP Connect est de vous informer de toutes les activités liées au traitement des données concernant RSP Connect.

I. Qu'est-ce que RSP Connect ?

- (1) La société RSP GmbH & Co. KG équipe les véhicules en usine d'un module combiné de téléphonie mobile (carte SIM avec modem 4G) et de télémétrie (récepteur GPS, commande des fonctions via bus CAN et enregistrement des données de la machine), également appelé CU. La connectivité Internet permet l'analyse centralisée et la mise à disposition des données de machine et de localisation collectées dans le véhicule, la commande des fonctions ainsi que le diagnostic et la maintenance à distance des superstructures, dans la mesure où le client en fait la demande.
- (2) Ces fonctions (géolocalisation des véhicules du client final, analyse des données de la machine, activation/désactivation des fonctions du véhicule) sont mises à la disposition du client final pour la gestion des véhicules et de la flotte via un portail web et une application mobile (collectivement dénommés « RSP Connect ») par la société RSP GmbH & Co. KG. À cette fin, les différents véhicules envoient les données de télémétrie nécessaires à RSO.

II. Quelles sont les données traitées ?

- (1) Lorsque les clients finaux et leurs utilisateurs finaux utilisent RSP Connect, RSP traite les données suivantes :
 - Informations sur le véhicule : par exemple, le numéro d'identification du véhicule (VIN), le modèle du véhicule ;
 - Données techniques des superstructures RSP : par exemple, vitesses de rotation, pressions, fonctions et durée d'utilisation de celles-ci, intensité des signaux du module radio ;
 - Données du profil utilisateur du portail web : par exemple, nom et adresse e-mail de l'utilisateur connecté ;
 - Informations de localisation : coordonnées GPS du véhicule, extraites pour déterminer la localisation du véhicule des clients finaux enregistrés – même si le véhicule du client final a été volé ;
 - Informations sur le trajet : par exemple, vitesse de conduite, vitesse moyenne, distance parcourue ainsi que durée de conduite et de stationnement du véhicule des clients finaux enregistrés ;
 - Données de commande : par exemple, fonctions activées ou désactivées des superstructures RSP, codes d'erreur ;
 - Informations de localisation pseudonymisées : données GPS extraites pour déterminer la région d'utilisation des véhicules RSP dès que les modules RSP sont utilisés ;
 - Données contractuelles : par exemple, statut de l'abonnement, raison sociale et adresse, ainsi que nom et coordonnées de l'interlocuteur (utilisateur principal) ;
 - Données d'utilisation et d'utilisateur : par exemple, nom d'utilisateur et mot de passe, rôles et droits attribués sur le portail web, activités de l'utilisateur, y compris horodatage et ressources ou événements consultés, statut d'accès / code d'état HTTP ;
 - Données relatives aux terminaux : par exemple, adresses IP, identifiant de session, début et fin de session, version du navigateur, informations sur la version de l'application, identifiants, informations sur l'état du réseau et le fournisseur d'accès Internet, type d'appareil/fabricant/modèle, nom et version du système d'exploitation, nom et version de l'application, version de la bibliothèque/dur SDK, paramètres d'écran/d'interface utilisateur, URL/chemin/titre, URL de référence ;
 - Données d'enquête : par exemple, lorsque les clients finaux du RSP laissent des commentaires. Cela peut se faire de manière anonyme.

III. À quelles fins le traitement est-il effectué et sur quelle base juridique ?

(1) Mise à disposition du service RSP Connect via le portail Web ou l'application.

Pour pouvoir utiliser le portail Web, le client final doit d'abord accepter le contrat d'utilisation finale de RSP Connect sur le portail Web. La base juridique du traitement des données à caractère personnel par RSP GmbH & Co. KG, éventuellement nécessaire à la fourniture des services de gestion de véhicules et de flottes conformément au contrat, est l'art. 6, al. 1, let. b du RGPD, RSP agissant en tant que sous-traitant du client final. Parmi les finalités de traitement spécifiques, on peut citer notamment :

- (i) **Gestion des utilisateurs**
Gestion des utilisateurs par le client final pour contrôler les droits d'accès au sein de RSP Connect,
- (ii) **Mise à disposition de fonctions basées sur la localisation**
Google Maps et Apple Maps sont utilisés en tant que supports externes pour la mise à disposition de fonctions basées sur la localisation, telles que la navigation routière et l'affichage d'informations géographiques.

Ces services sont fournis par les prestataires suivants en tant que tiers :

Google Maps : Google Ireland Limited, Gordon House, Barrow Street, Dublin 4, Irlande (« Google »).

Apple Maps : Apple Inc., One Apple Park Way, Cupertino, Californie, États-Unis (« Apple »).

Lors de l'utilisation de ces services, des informations peuvent être transmises depuis votre appareil vers les fournisseurs concernés. Cela peut inclure :

Google Maps : adresse IP, données GPS et localisation de l'appareil

Apple Maps : adresse IP, données de localisation approximative, données GPS et détails d'interaction (par exemple, itinéraires de navigation). Les données ne sont transmises que lorsque vous utilisez activement des fonctions nécessitant des services de cartographie, comme la navigation.

Vous trouverez de plus amples informations dans les politiques de confidentialité respectives :

Android : <https://policies.google.com/privacy>
iOS : <https://www.apple.com/de/legal/privacy/>

- (iii) **Mise à disposition de workflows de confirmation de maintenance**
La signature numérique (une représentation de la signature manuscrite de l'utilisateur) et les métadonnées associées (par exemple, l'horodatage, l'utilisateur ayant validé et le contexte de la validation) sont traitées à des fins de preuve.
- (iv) **Surveillance des fonctions des aspiratrices-excavatrices**
Pour retracer l'état du véhicule et les paramètres de la machine utilisés lors de l'utilisation des superstructures RSP, pour surveiller les distances parcourues à l'aide des informations de trajet et des données de localisation, ainsi que pour la protection contre le vol.
- (v) **Services d'analyse Google Firebase Crashlytics, Twilio Segment, Mixpanel**
Les services d'analyse Google Firebase Crashlytics, Twilio Segment et Mixpanel sont utilisés dans l'application sur la base de votre consentement. Nous collectons ainsi des données pseudonymisées sur les utilisateurs et l'utilisation de l'application et du portail web, notamment en ce qui concerne les plantages et les erreurs du système, à des fins de

détection et de correction des erreurs (Crashlytics), ainsi que certains événements déclenchés par les utilisateurs (Twilio Segment et Mixpanel) afin d'optimiser le portail web et l'application RSP Connect. Les prestataires de services agissent ici en tant que sous-traitants.

Veuillez noter que cela implique également un traitement de données pseudonymisées mais à caractère personnel dans ce qu'on appelle le pays tiers « États-Unis », c'est-à-dire en dehors de l'EEE. La Commission européenne a reconnu (dans le cadre du « Trans-Atlantic Data Privacy Framework » entre l'UE et les États-Unis) le niveau de protection des données de certaines entreprises américaines comme adéquat dans sa décision du 10 juillet 2023, conformément à l'article 45 du RGPD. Google LLC, Mixpanel, Inc. et Twilio, Inc. sont certifiés au titre du DPF, de sorte que la décision d'adéquation s'applique.

- (vi) Pour Crashlytics, des informations relatives aux données du terminal et aux données de l'utilisateur (notamment des messages d'erreur complémentaires) sont collectées, principalement en ce qui concerne les logiciels et le matériel de l'utilisateur. Pour les autres services d'analyse, lorsqu'un utilisateur effectue une action spécifique, un identifiant correspondant à l'événement, à savoir l'ID d'instance de votre terminal, est envoyé à Google.

Vous pouvez désactiver à tout moment les services d'analyse Firebase Crashlytics, Segment et Mixpanel et ainsi retirer votre consentement à la collecte de ces données avec effet pour l'avenir. Pour ce faire, ouvrez les paramètres et cliquez sur « Désactiver ».

- (vii) **Notifications** **push**
 Nous utilisons également le service Firebase Cloud Messaging de Google Inc. pour Android ainsi que les notifications push Apple pour iOS afin de pouvoir transmettre des notifications push ou des messages dits « in-app » (messages qui s'affichent uniquement au sein de l'application concernée) sur votre appareil. À cette fin, Firebase et Apple génèrent une clé calculée qui se compose de l'identifiant de l'application et de l'identifiant de votre appareil. Cette clé est enregistrée sur notre plateforme de notifications push avec les paramètres que vous avez choisis afin de vous fournir les contenus correspondant à vos préférences. Les serveurs Firebase ou Apple ne peuvent en aucun cas tirer des conclusions sur les requêtes des utilisateurs ni déterminer d'autres données liées à une personne. Firebase et Apple servent exclusivement de transmetteurs.

Les notifications push peuvent être désactivées et réactivées à tout moment dans les paramètres de l'appareil. Nous ne traitons aucune donnée à caractère personnel dans ce cadre.

- (2) RSP utilise les données des machines et les données de commande à des fins de recherche, de développement et d'analyse dans le cadre de l'intérêt légitime (art. 6, al. 1, let. f du RGPD), afin d'améliorer les produits et les services clients de RSP ainsi que de développer de nouvelles fonctionnalités pour les machines, si possible sous forme pseudonymisée ou anonymisée à des fins d'évaluations statistiques. En outre, RSP traite les données machine afin de remplir ses obligations en matière de surveillance des produits et de sécurité routière.

Les données de localisation sont traitées par RSP à des fins d'analyses statistiques sur les zones d'utilisation, pour la planification et l'extension du réseau de partenaires de service, mais aussi pour pouvoir assister le client final dans le cadre d'éventuelles enquêtes en cas de vol ou de perte lors de transports.

- (3) RSP et le client final traitent les données machine afin de pouvoir déterminer des intervalles d'entretien spécifiques à chaque machine, qui déclenchent par exemple des invitations à des inspections d'entretien par des ateliers spécialisés agréés (service client personnalisé) ou permettent de vérifier objectivement les demandes de réparation.
- (4) RSP peut traiter ces données dans la mesure nécessaire pour se conformer à une obligation légale, pour coopérer dans le cadre d'enquêtes policières et pour protéger les droits de RSP afin de répondre à des actions en justice (y compris la divulgation d'informations dans le cadre d'une procédure judiciaire) et de coopérer dans le cadre d'enquêtes policières concernant des véhicules RSP.

(5) RSP peut offrir aux clients finaux la possibilité de laisser des commentaires sur le portail web.

IV. Qui est le responsable du traitement et auprès de qui puis-je faire valoir mes droits ?

(1) Les clients finaux enregistrés sur le portail web traitent les données relatives aux machines, à la localisation et à la commande qui leur sont fournies à leurs propres fins en tant que responsables du traitement au sens de l'article 4, point 7, du RGPD. En particulier en ce qui concerne les autres utilisateurs de leurs véhicules, les données traitées sur le portail web peuvent être considérées comme à caractère personnel dans la mesure où, par exemple, le champ d'application territorial et matériel du RGPD s'applique.

La société RSP GmbH & Co. KG, en tant qu'exploitant du portail web pour RSP Connect, traite pour le compte du client final les types de données énumérés au point II (1) en tant que sous-traitant de celui-ci. À cette fin, les deux parties ont conclu un accord correspondant conformément à l'article 28 du RGPD.

(2) En ce qui concerne les données traitées par RSP en vertu du point III (2), les deux parties sont considérées comme des responsables conjoints du traitement. Les deux parties ont conclu un accord correspondant conformément à l'article 26 du RGPD (), dans lequel elles ont également défini leurs obligations en matière d'exercice des droits des personnes concernées. Le point de contact pour les personnes concernées est le client final. Les personnes concernées peuvent toutefois faire valoir leurs droits au titre du chapitre III du RGPD à l'encontre de RSP et du client final (en règle générale, le client final est l'employeur ou le bailleur de ces véhicules RSP).

(3) Comment contacter RSP ?

RSP GmbH & CO. KG
Zum Silberstollen 10
07318 Saalfeld/Saale
Allemagne
Téléphone +49 36 71 57 21 0
Fax +49 36 71 57 21 21
E-mail : info@rsp-germany.com

Si vous avez des questions concernant la présente politique de confidentialité, n'hésitez pas à contacter le délégué à la protection des données de RSP. Vous pouvez joindre notre délégué à la protection des données aux coordonnées indiquées ci-dessus, à l'attention du délégué à la protection des données, ou par e-mail à l'adresse datenschutz@rsp-germany.com

(4) De plus amples informations sur la protection des données chez RSP GmbH & Co. KG et sur les droits des personnes concernées découlant du RGPD sont disponibles à l'adresse www.rsp.com/datenschutz

IV. Quels sont les destinataires des données ?

(1) Outre les deux parties, les autres destinataires de ces données sont les prestataires de services liés contractuellement à RSP (hébergeur du portail web, éditeur de logiciels Proemion GmbH, Twilio Inc., Mixpanel Inc., Google Ireland Ltd.).

VI. Durée de conservation

(1) RSP traite les données à caractère personnel aussi longtemps que l'exigent les finalités susmentionnées. Cela signifie que RSP conserve vos données à caractère personnel jusqu'à ce que le client demande à RSP de supprimer son compte, qu'un client final mette fin à certains traitements de données ou que RSP procède à l'anonymisation des données.

- (2) En cas de recours juridique, des délais de conservation plus longs peuvent s'appliquer. Dans de tels cas, les données concernées sont conservées conformément aux dispositions légales ou pendant la durée du recours.
- (3) RSP traitera les données anonymisées pendant des périodes plus longues, notamment à des fins de développement de nouveaux véhicules ainsi qu'à des fins de recherche et d'analyse, y compris pour améliorer RSP Connect.

VII. Mise à jour de la présente politique de confidentialité

- (1) La présente politique de confidentialité peut être mise à jour. Nous modifierons la date indiquée ci-dessus en conséquence et vous recommandons de consulter régulièrement ce document pour prendre connaissance des modifications apportées.

Annexe

Traitement des données à caractère personnel conformément au règlement général sur la protection des données de l'UE

Cette annexe décrit la manière dont RSP traite les données dites « données produit » et « données de services associés » générées par votre utilisation d'un véhicule RSP et du service RSP Connect.

Vous trouverez un aperçu détaillé des données que nous avons actuellement identifiées comme données de produit et données de services associés dans les *informations obligatoires conformément au règlement européen sur la protection des données concernant les produits connectés et les services associés RSP-Connect*, disponibles sur connect.rsp.com.

RSP traite toutes les données relatives aux produits et aux services associés comme des données à caractère personnel, car elles sont indissociablement liées à vous en tant que personne de contact via votre compte utilisateur. Par conséquent, leur traitement doit en principe être conforme aux lois applicables en matière de protection des données, y compris le RGPD.

Champ d'application et définitions

- 1.1 La présente annexe régit le traitement des données à caractère personnel qui peuvent également être qualifiées de données relatives aux produits et/ou aux services associés, lesquelles peuvent être légalement demandées conformément au
 - 1.1.1.1 chapitre II du règlement européen sur la protection des données (soit directement par vous, soit par l'intermédiaire de tiers) ou
 - 1.1.1.2 le chapitre V du règlement européen sur la protection des données (par des organismes publics).
- 1.2 Aux fins de la présente annexe, on entend par :
 - 1.2.1.1 Utilisateur principal : une personne physique ou morale enregistrée auprès de RSP en tant que propriétaire d'un véhicule RSP et/ou titulaire du compte principal dans RSP Connect.
 - 1.2.1.2 Autre utilisateur : une personne physique ou morale qui est contractuellement autorisée à utiliser temporairement le véhicule RSP et/ou qui est contractuellement autorisée à l'utiliser temporairement dans RSP Connect.
 - 1.2.1.3 Utilisateur : un utilisateur principal et/ou un autre utilisateur.

- 1.2.1.4 Données du produit : données générées par l'utilisation du produit connecté et conçues par le fabricant de manière à pouvoir être consultées via un service de communication électronique, une connexion physique ou un accès interne à l'appareil.
- 1.2.1.5 Données de service connecté : données issues de la numérisation des actions ou des opérations de l'utilisateur en rapport avec le véhicule RSP, que vous avez soit enregistrées intentionnellement, soit générées de manière accessoire lors de la fourniture d'un service connecté via l'application.

Traitement licite

RSP traite généralement les données relatives au produit et les données relatives aux services connectés comme indiqué dans les mentions relatives à la protection des données de RSP Connect ci-dessus. Dans les cas où RSP est tenue de mettre à disposition des données relatives au produit et des données relatives aux services connectés qui constituent également des données à caractère personnel, il convient de distinguer trois scénarios principaux :

- 1.3 **La personne concernée est l'utilisateur demandeur** : il se peut que nous devions mettre à la disposition d'un utilisateur, qui est également la personne concernée (au sens de l'article 4, paragraphe 1, ou d'un tiers au sens de l'article 5, paragraphe 1, du règlement général sur la protection des données de l'UE), des données relatives aux produits et aux services associés qui constituent également des données à caractère personnel. Dans un tel cas, la base juridique du traitement des données est l'article 6, paragraphe 1, point c) du RGPD, car cela est nécessaire pour respecter une obligation légale (article 4, paragraphe 1 et article 5, paragraphe 1 du règlement européen sur la protection des données) à laquelle RSP est soumise. La RSP se conforme aux instructions de la personne concernée lorsque celle-ci exerce son droit au titre de l'article 4, paragraphe 1, du règlement général sur la protection des données (RGPD) ou a désigné un tiers comme destinataire des données conformément à l'article 5, paragraphe 1, du RGPD.
- 1.4 **La personne concernée n'est pas l'utilisateur qui en fait la demande** : lorsqu'un utilisateur présente une demande au titre de l'article 4, paragraphe 1, du règlement européen sur la protection des données ou de l'article 5, paragraphe 1, du RGPD, ou si un tiers présente une demande au nom de l'utilisateur conformément à l'article 5, paragraphe 1, du RGPD, sans que l'utilisateur demandeur soit également la personne concernée par les données faisant l'objet d'une telle demande, les dispositions suivantes s'appliquent :
 - 1.4.1 Si nous savons que l'utilisateur demandeur n'est pas la personne concernée, nous exigeons de l'utilisateur demandeur ou du tiers demandeur, conformément à l'article 5, paragraphe 1, de la loi européenne sur la protection des données, la preuve que la personne concernée a donné son consentement (article 6, paragraphe 1, point a), du RGPD).
 - 1.4.2 Si nous ne disposons d'aucun indice ni d'aucune raison de supposer que l'utilisateur qui en fait la demande n'est pas la personne concernée, nous devons nous fier au fait que l'utilisateur ou le tiers demandeur a vérifié, dans les cas visés à l'article 5, paragraphe 1, du règlement général sur la protection des données (RGPD), que son accès aux données disponibles demandées est conforme au RGPD. Avant de mettre à disposition des données sur les produits et des données de services associées, qui sont également considérées comme des données à caractère personnel, nous exigeons généralement des demandeurs qu'ils confirment leur engagement à respecter le RGPD en acceptant les conditions générales fournies par RSP pour le système télématique RSP-Connect en ce qui concerne ses dispositions relatives au règlement européen sur la protection des données.
- 1.5 **Demandes émanant d'institutions, d'organismes et d'autres entités publics** : octroi d'un accès aux organismes publics, à la Commission, à la Banque centrale européenne ou à un organisme de l'Union qui démontrent la nécessité exceptionnelle d'utiliser certaines données, comme décrit à l'article 15 du règlement sur la protection des données – le scénario visé à l'article 14, paragraphe 1, du règlement de l'UE sur la protection des données : Dans de tels cas, la

base juridique du traitement est l'article 6, paragraphe 1, point e) du RGPD, car la mise à disposition de données sur les produits et de données sur les services associés, qui constituent également des données à caractère personnel, est nécessaire pour répondre à une situation d'urgence publique, la réaction et la résolution de cette situation d'urgence étant dans l'intérêt public.

1.6 **Procédure de demande de données sur les produits et/ou de données de services connexes en vertu du règlement européen sur la protection des données**

1.6.1 Les demandes formulées en vertu du règlement européen sur la protection des données doivent clairement indiquer sur quelle base elles sont fondées :

1.6.1.1 RGPD (par exemple, accès, rectification) ou

1.6.1.2 Règlement européen sur la protection des données (par exemple, accès aux données relatives aux produits et/ou aux services associés).

1.6.2 L'utilisateur principal est tenu de s'assurer que les autres utilisateurs (par exemple, les utilisateurs occasionnels, les autres utilisateurs dans le cas de comptes partagés) ont pris connaissance de la présente politique de confidentialité RSP CONNECT et consentent au transfert des données générées lors de l'utilisation du produit connecté ou de la fourniture de données de services associés. RSP part du principe que toutes les données traitées se rapportent à l'utilisateur principal, sauf indication contraire.

1.6.3 Les demandes formulées en vertu du règlement européen sur la protection des données par un autre utilisateur nécessitent une vérification visant à déterminer si cette personne physique ou morale peut être qualifiée d'utilisateur. Si nécessaire, cette vérification peut inclure :

1.6.3.1 une pièce d'identité valide (par exemple, un passeport ou une carte d'identité) ;

1.6.3.2 des documents attestant d'un droit contractuel d'utilisation temporaire du véhicule RSP et/ou de RSP Connect, liés à l'utilisateur principal ;

1.6.3.3 Indication des périodes d'utilisation concrètes du véhicule RSP et/ou de RSP Connect par l'autre utilisateur ;

1.6.3.4 Déclaration écrite (sous forme de texte) attestant que la demande porte exclusivement sur les données générées lors de l'utilisation personnelle du véhicule RSP ou de RSP Connect par l'autre utilisateur ou, dans le cas de scénarios impliquant plusieurs utilisateurs, une déclaration écrite (sous forme de texte) concernant le consentement des autres personnes concernées pendant la période de la demande, y compris éventuellement celui de l'utilisateur principal.